

siret : 200 086 676 00026

Mairie de VILLIERS EN BIERE - 77190

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL
N° 2025-011**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet à dix-sept heures et trente minutes, le Bureau Syndical légalement convoqué s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCHE, Président

Etaient présents :

Monsieur Thierry FLESCHE – **Président** Monsieur Francis GUERRIER, **1^{er} Vice-Président** ; Monsieur Gérard ROUX **3^{ème} Vice-Président** –, Monsieur Jacky SEIGNANT; **5^{ème} Vice-Présidente** – VISIO pour tous

Ont donné des pouvoirs :

Etaient Absents Madame Espérance VIEIRA **2^{ème} Vice-Présidente** : Monsieur Alain THIERRY **4^{ème} Vice-Président (démissionnaire)**

Nbre membres en exercice : 5 - Présents : 4 - qui ont pris part à la délibération : 4 - Date affichage et de convocation : 25/06/2025

Suite à la délibération N° 2020/017 du 23/09/2020 autorisant la délégation de bureau de voter des délibérations

Etaient également présents : Monsieur Michel CHARIAU, délégué de la Commune de Samois sur Seine, Madame Mariem BEN-RAHAL chargée de Mission à la SAFER, Madame Yuna LAURENS, Ingénieur au SEMEA et Mathieu KOKOT, Directeur

Projet d'acquisition foncière en vue de la remobilisation d'une zone d'expansion de crue dans le lit majeur de la rivière Ecole à Perthes et Saint-Sauveur-sur-Ecole

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et considérant :

- L'intérêt de remobiliser les zones d'expansion des crues dans le bassin versant de la rivière Ecole dans le cadre de la lutte contre les inondations ;
- L'intérêt de restaurer les zones humides dans le lit majeur de la rivière Ecole dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et humides et de la préservation de la ressource en eau ;
- L'opportunité de maîtriser le foncier situé dans le lit majeur de la rivière Ecole entre le hameau de la Planche (commune de Perthes) et le Moulin d'Etelles (commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole), le propriétaire s'étant manifesté en faveur d'une vente de ses parcelles au profit du SEMEA sur une superficie de 10,9ha en échange d'une aide à l'acquisition d'un foncier en cours de transmission au nord des dites parcelles ;
- La nécessité de déposer un dossier de candidature auprès de la SAFER d'Ile-de-France avant le 21 juillet 2025, dossier commun au SEMEA, en tant qu'investisseur dans un premier temps, et au propriétaire des terrains intéressant le projet ;
- La valeur du foncier concerné est estimée à 284 500€ H.T.

Le Président propose de :

- Déposer un dossier de candidature auprès de la SAFER afin de se porter acquéreur de 10,9ha de terrains situés entre le hameau de la Planche (commune de Perthes) et le Moulin d'Etelles (commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole) ;
- Signer tous documents afférents ;
- Demander les aides financières auprès des partenaires

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical autorise le président à :

- Déposer un dossier de candidature auprès de la SAFER afin de se porter acquéreur de 10,9ha de terrains situés entre le hameau de la Planche (commune de Perthes) et le Moulin d'Etelles (commune de Saint-Sauveur-sur-Ecole) ;

- Signer tous documents afférents ;
- Demander les aides financières auprès des partenaires.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 08/07/2025

ID : 077-200086676-20250704-2025025-DE



Nombre de voix exprimées :

- ✓ **3 pour**
- ✓ **1 abstention**
- ✓ **0 contre**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par

- L'envoi en préfecture le : 03/07/2025
- Reçu en préfecture le : 07/07/2025

Le Président
Thierry FLESCH

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thierry FLESCH', written over the printed name.